

OBJET : (001) BUDGET PRINCIPAL - AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA CREATION DU POLE SANTE – AJUSTEMENT DES CP

LE QUATORZE AVRIL,

Le Conseil Municipal de la Commune de SANNOIS, légalement convoqué le mercredi 8 avril 2026, s'est assemblé au lieu de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Nicolas PONCHEL,**

ETAIENT PRESENTS : Monsieur PONCHEL Maire,
M. FLAMENT, Mme SAIDI, M. ZAMBUJO,
Mme MONTEL, M. LAMARCHE, Mme TAGUEMOUNT,
Adjoints
M. CALVIAC, Mme CHAMARD LASTRE, Mme CHINI
Le nombre de conseillers M. FLEURY, M. GOBINET, Mme GUERIN,
en exercice est de 35 Mme GUINET, M. LAIGLE, M. LOUIS-MICHEL,
Mme MARTIN et M. MARTINVALET
Conseillers Délégués
Mme SEHL, Mme PINHEIRO,
M. PORTIER, Mme CAPBLANC,
M. LASSOUED, Mme LE FUR, M. BOUCLY,
Mme JACQUET-LEGER, M. GORZA
Conseillers Municipaux,
formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme DE SOUSA	à	Mme SAIDI
M. EDOUARD	à	M. FLAMENT
Mme LEMOINE	à	M. LOUIS-MICHEL
Mme FRITIS	à	M. PONCHEL
M. JAMET	à	Mme JACQUET LEGER
Mme HELT	à	Mme CAPBLANC
M. BOISCO	à	M. PORTIER
Mme BOUNAGCHA	à	M. BOUCLY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CHAMARD LASTRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Exécutoire en vertu de l'article L 2131-1 DU CGCT

A.R. du 17 avril 2026

Identifiant unique de l'acte

N° 095-219505823 - 2026.04.14 - DL2026 - 66 - DE

Publiée le 17 avril 2026



Pour le Maire
Par délégation
Directrice Générale des Services

C. NOUAILHETAS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/66 du 14 avril 2026

OBJET : (001) BUDGET PRINCIPAL - AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LA CREATION DU POLE SANTE – AJUSTEMENT DES CP

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 1612-1, L 2121-29, L 2122-21, L 2311-3-I et R 2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2024/30 du 4 avril 2024 adoptant l'Autorisation de Programme 2024-002 relative à la création du Pôle Santé à Sannois,

Vu les délibérations n°2024/114 du 17 octobre 2024 et n°2025/38 du 3 avril 2025 ajustant ses Crédits de Paiement,

Vu la délibération n°2025/111 du 2 octobre 2025 révisant l'Autorisation de Programme 2024-002 et ajustant ses Crédits de Paiement,

Considérant qu'il est proposé au Conseil Municipal d'ajuster les crédits de paiement de l'AP 2024-002 lors du vote du Budget Primitif 2026,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 28

Vote(s) Contre : 0

Abstention(s) : 7

DECIDE :

Article 1 : d'adopter l'ajustement ses Crédits de Paiement de l'Autorisation de Programme 2024-002 dans les conditions suivantes :

Numéro AP	Libellé de l'Autorisation de Programme	Montant de l'Autorisation de Programme	Chapitre	Libellé	Répartition des Crédits de Paiement				
					2024	2025	2026	2027	2028
2024-002	Création Pôle Santé	7 330 000,00 €	20	Immobilisations incorporelles	146 732,59 €	211 368,63 €	200 448,78 €		
			21	Immobilisation corporelles		- €	- €	200 000,00 €	
			23	Immobilisations en cours			1 000 000,00 €	3 676 000,00 €	1 895 450,00 €
				TOTAL CP	146 732,59 €	211 368,63 €	1 200 448,78 €	3 876 000,00 €	1 895 450,00 €

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant à engager les dépenses de l'opération ci-dessus à hauteur de l'Autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la délibération n° 2026/66 du 14 avril 2026

Article 3 : de préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

AINSI DELIBERE,

LE MAIRE

Nicolas PONCHEL



POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Prune CHAMARD LASTRE
Conseillère municipale déléguée
A l'éducation et à la famille

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Prune', written in a cursive style.